

Proposition présentée par les députés :

M^{mes} et MM. Jocelyne Haller, Pierre Vanek, Olivier Baud, Claire Martenot, Sarah Klopmann, Emilie Flamand-Lew, Sophie Forster Carbonnier, Delphine Klopfenstein Broggin, François Lefort, Yves de Matteis, Frédérique Perler, Boris Calame, Jean-Charles Rielle, Nicole Valiquer Grecuccio, Isabelle Brunier, Roger Deneys, Christian Frey, Marion Sobanek

Date de dépôt : 30 mai 2017

Proposition de résolution

Tchéchénie : se taire, c'est être complice !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- les principes proclamés aux articles 1, 2 et 3 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme ;
- les principes proclamés aux articles 7 et 8 de la Constitution fédérale ;
- les principes proclamés aux articles 14, alinéa 1, 15, alinéas 1 et 2, et 18, alinéa 1, de la constitution cantonale ;
- la révélation, début avril, par le quotidien indépendant russe *Novaïa Gazeta*, de l'enlèvement en Tchétchénie de centaines d'hommes présumés homosexuels, de leur internement dans des camps et de leur persécution ;
- l'attestation de ces faits par diverses ONG russes et internationales,

demande au Conseil fédéral

- de reconnaître cette situation et de la condamner officiellement et publiquement ;
- de prendre les mesures diplomatiques qui s'imposent ;

- d'ouvrir les portes de notre pays aux personnes qui sollicitent notre protection et notre aide, en l'occurrence aux victimes des camps de Tchétchénie ;
- de reconnaître, pour les ressortissant-e-s de n'importe quel pays, les discriminations et persécutions en raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre comme un motif d'asile.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

La présente résolution dénonce fermement les horreurs commises en Tchétchénie à l'encontre de la population homosexuelle et appelle les député-e-s genevois à condamner fermement ces atrocités tout en invitant le Conseil fédéral à faire de même.

Depuis quelques semaines, plusieurs médias internationaux ont repris des informations relayées par le journal d'opposition russe *Novaiïa Gazeta* qui affirmait qu'il se déroulait en ce moment une purge anti-gay en Tchétchénie. Selon plusieurs ONG russes, une centaine de personnes sont détenues actuellement dans ces prisons secrètes où elles subissent des actes de tortures pouvant conduire jusqu'à la mort. Les témoignages confirment tous une même méthode : arrestation dans la rue, prison, tortures (coups, décharges électriques) et obligation de dénoncer d'autres homosexuels afin que ceux-ci soient également arrêtés.

Le gouvernement tchéchène nie en bloc, réfutant l'existence même de ces camps car il n'y a selon lui « pas de Tchétchène homosexuel ». Bien qu'une enquête ait été lancée pour rassurer la communauté internationale, la grande proximité entre Vladimir Poutine et le chef de la République tchéchène laisse à penser qu'aucune disposition ne sera prise pour protéger ces personnes.

A ce jour, aucune réaction concrète et officielle de la part de la Suisse n'a été notée. La responsabilité de la Suisse et sa tradition humanitaire imposent une action urgente en réponse à cette haine, cette déshumanisation et cette violation de la dignité humaine. En ce sens, nous vous demandons au Conseil fédéral de prendre position en reconnaissant cette situation et en la condamnant officiellement et publiquement, en prenant les mesures diplomatiques qui s'imposent et en ouvrant les portes de notre pays aux personnes qui sollicitent notre protection et notre aide, plus précisément aux victimes des camps de Tchétchènes. Plus généralement, la Suisse doit reconnaître les persécutions en raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre comme un motif d'asile.

Nous tenons à préciser qu'une telle dénonciation ne constituerait pas une action pionnière. Plusieurs pays ont en effet déjà condamné les actes en Tchétchénie par le biais de leur chef-fe d'Etat, dont le Canada avec M. Justin Trudeau qui s'est aussi engagé à accueillir une partie des réfugié-e-s fuyant ces

camps de la honte, tout comme la Suède, la Finlande et l'Allemagne qui ont décidé de la délivrance de visas d'urgence pour les « rescapés » tchéchènes.

Au vu de la situation qui prévaut en Tchétchénie, le silence n'est pas une option. En soutenant cette résolution adressée au Conseil fédéral, les député-e-s genevois-e-s ont la possibilité de dénoncer les traitements inhumains subis par des centaines de personnes LGBTIQ en Tchétchénie. Personne ne peut fermer les yeux sur de telles atrocités.

Etant donné ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les député-e-s, de soutenir sans réserve la présente résolution.